



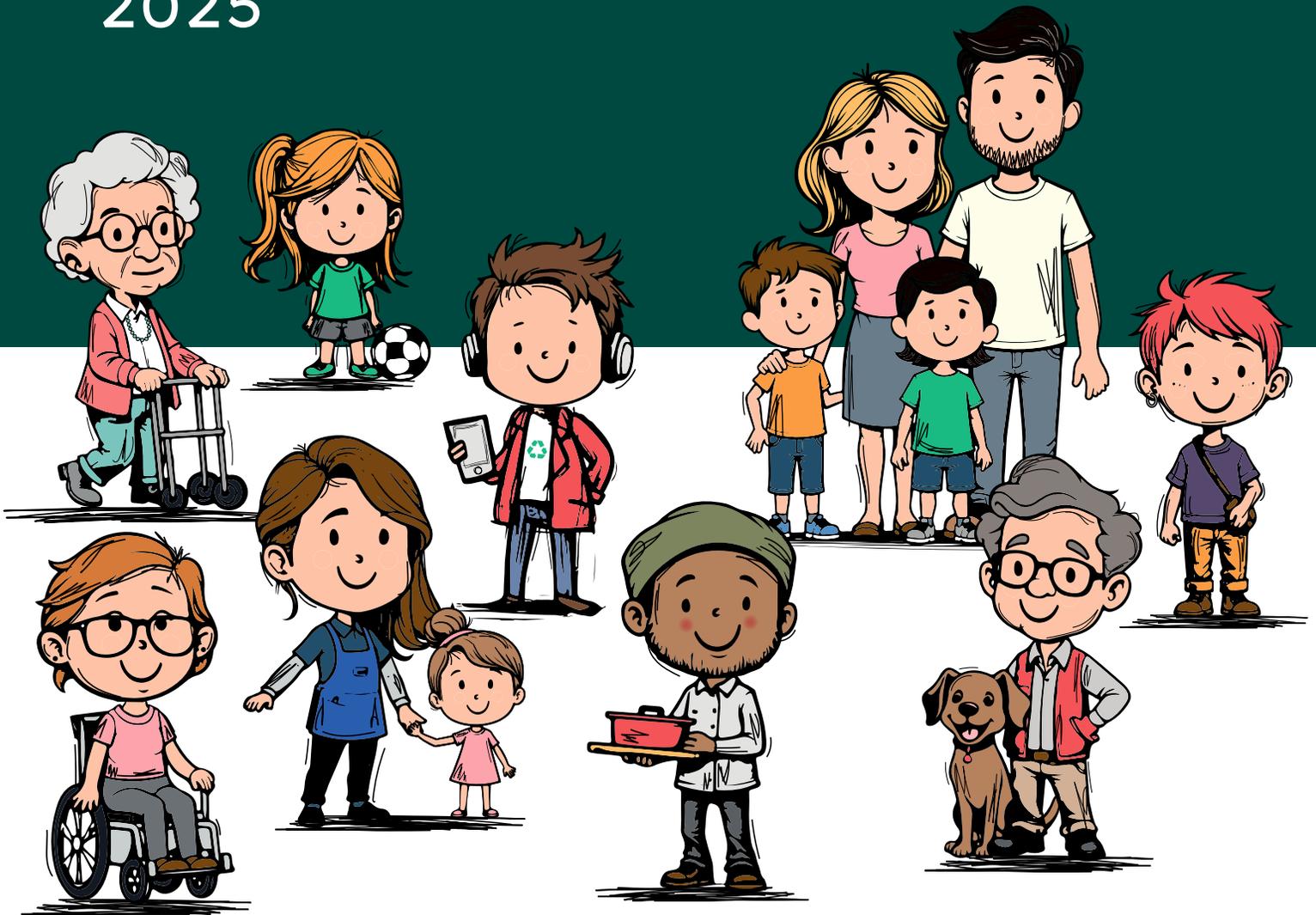
Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

Politiques sociales

Cadre de référence

2025



Politique des saines habitudes de vie | Politique familiale | Politique Ville inclusive
Politique jeunesse | Politique des aînés – démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
Accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)

Table des matières

Introduction	4
Stratégie	8
Orientations	16
Victo, milieu de vie	22
Politiques et accréditations	34
• Politique des saines habitudes de vie	36
• Politique familiale	38
• Politique Ville inclusive	40
• Politique jeunesse	42
• Politique des aînés Démarche Municipalité amie des aînés (MADA)	44
• Accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)	46
Partenaires	48
Remerciements	50
Crédits	51



Mot du maire

C'est avec une grande fierté que je vous présente le cadre de référence regroupant les cinq politiques sociales de Victoriaville. Celui-ci met en lumière notre engagement envers les enfants, les jeunes, les familles, les aînés, ainsi que les personnes immigrantes et celles en situation de handicap. Nous avons travaillé avec diligence pour adapter nos services municipaux à la réalité de chacun et de chacune et pour créer une communauté dynamique, inclusive et solidaire.

L'arrimage de nos politiques sociales favorise un travail collaboratif essentiel nous permettant de mieux répondre aux besoins et aux aspirations de notre population. En unissant nos efforts, nous pouvons offrir des services plus efficaces et mieux adaptés, tout en renforçant le tissu social de notre ville.

Je suis également heureux de vous annoncer l'adoption de notre première Politique des saines habitudes de vie. Cette initiative, qui s'inscrit dans le mouvement Hop la Ville né en 2015, vise à promouvoir des pratiques durables pour améliorer la santé globale de nos citoyens. Nous croyons fermement que des habitudes de vie saines sont la clé d'une communauté épanouie.

La qualité de nos partenariats est un atout majeur pour notre ville. Grâce à ces collaborations, nous trouvons des solutions collectives innovantes aux enjeux sociaux de notre territoire. Ensemble, nous pouvons relever les défis et bâtir un avenir meilleur pour tous.

Enfin, je tiens à souligner l'engagement indéfectible de notre conseil municipal en faveur du développement social, intégré dans notre vision du développement durable. Nous sommes déterminés à faire de notre ville un modèle de progrès et de bien-être pour tous ses habitants.

Merci à tous pour votre soutien et votre engagement continu. Ensemble, nous construisons une ville où il fait bon vivre.

Le maire
Antoine Tardif



Mot des élus responsables des politiques sociales

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous sommes heureux de vous présenter le cadre de référence des politiques sociales de la Ville de Victoriaville. Ce document stratégique est le fruit d'une réflexion approfondie et d'une volonté commune de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de notre communauté.

L'une des pierres angulaires de ce cadre de référence est l'importance que nous accordons à la consultation publique. Vos opinions, vos expériences et vos suggestions sont essentielles pour nous permettre de concevoir des politiques sociales qui reflètent véritablement les réalités et les aspirations de tous les citoyens. C'est grâce à votre participation active que nous pouvons identifier les priorités et les enjeux qui comptent le plus pour vous.

Nous sommes convaincus que l'adaptation de nos services municipaux à l'ensemble des citoyens est cruciale pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous. Que ce soit en matière de logement, de santé, d'éducation, de culture ou de loisirs, nous nous engageons à mettre en place des initiatives qui tiennent compte des divers besoins et des particularités de chaque groupe de notre population. Notre objectif est de créer un environnement où chacun se sent valorisé et soutenu.

Ensemble, nous pouvons bâtir une ville inclusive et accessible pour tous. Nous vous invitons à continuer de participer activement aux consultations publiques et à partager vos idées avec nous. Ce cadre de référence et votre voix sont essentiels pour façonner l'avenir de Victoriaville.

Les élu(e)s municipaux
responsables des
politiques sociales
Chantal Moreau
Patrick Paulin



Victoriaville, engagée pour une communauté inclusive, résiliente et durable

Le développement social est un pilier fondamental pour construire une société inclusive, équitable et durable. Avec sa mise à jour de son cadre de référence, la Ville de Victoriaville réaffirme l'importance des politiques sociales pour adapter ses programmes et services et ainsi favoriser l'épanouissement de tous les individus, en particulier les plus vulnérables.

La résilience communautaire est au cœur de cette démarche et contribue à l'atteinte des objectifs de développement durables des Nations Unies liés à la réduction des inégalités, à la santé et au bien-être, ainsi qu'à l'établissement de communautés durables. Enfin, le cadre de référence s'appuie sur l'EDI (équité, diversité et inclusion), un concept luttant contre toute discrimination basée sur les origines, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle et la capacité des personnes.

Ce document regroupe cinq politiques :

- Politique familiale (et accréditation MAE)
- Politique jeunesse
- Politique des aînés (démarche MADA)
- Politique Ville inclusive
- Politique des saines habitudes de vie

Bien que le Plan territorial concerté en immigration soit sous la responsabilité de la MRC d'Arthabaska, Victoriaville reconnaît la diversité culturelle comme une richesse collective et s'engage à offrir un milieu inclusif. En tant que ville d'accueil, elle met de l'avant des actions visant l'intégration, la rétention et la participation sociale des personnes immigrantes. Elle est d'ailleurs membre fondatrice du Comité en immigration de Victoriaville et sa région (CIVER).

Historique de l'arrimage des politiques sociales

Au cours des dernières années, l'arrimage efficient des politiques sociales s'est affirmé comme une priorité stratégique pour optimiser les interventions municipales en développement social. Dans le respect des spécificités propres à chaque clientèle, une démarche collaborative a été engagée pour créer une synergie entre les outils et les pratiques associés aux différentes politiques sociales municipales. De cette dynamique est née la « Zone citoyen », concept fédérateur regroupant l'ensemble des politiques sociales et favorisant une action concertée dans divers champs d'intervention. Cette démarche a profondément modifié nos pratiques organisationnelles, permettant une meilleure concertation, facilitant l'identification et la prise en charge des enjeux collectifs, et favorisant l'émergence de projets structurants à fort impact pour notre communauté.

Face à l'évolution constante des réalités municipales, une restructuration récente a été mise en œuvre afin de renforcer les capacités organisationnelles en matière de développement durable. Dans ce contexte, la municipalité a créé le Bureau du développement durable, une instance affectée à la planification stratégique et tactique, visant une intégration renforcée des dimensions sociales, environnementales et économiques.

Les efforts consentis portent aujourd'hui leurs fruits à travers un cadre de référence actualisé, intégrant notamment une nouvelle politique en matière de saines habitudes de vie et une approche alignée sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.



Stratégie d'appropriation des politiques sociales

Le conseil municipal a exprimé dans son plan stratégique 2020-2027 sa volonté d'**adapter les services aux besoins de la population**. Les politiques sociales sont l'une des clés pour y parvenir. Elles guident les interventions municipales en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables. Le nouveau cadre de référence définit leur intégration dans l'action municipale.

Pour en assurer une application cohérente et efficace, plusieurs éléments fondamentaux sont à considérer :

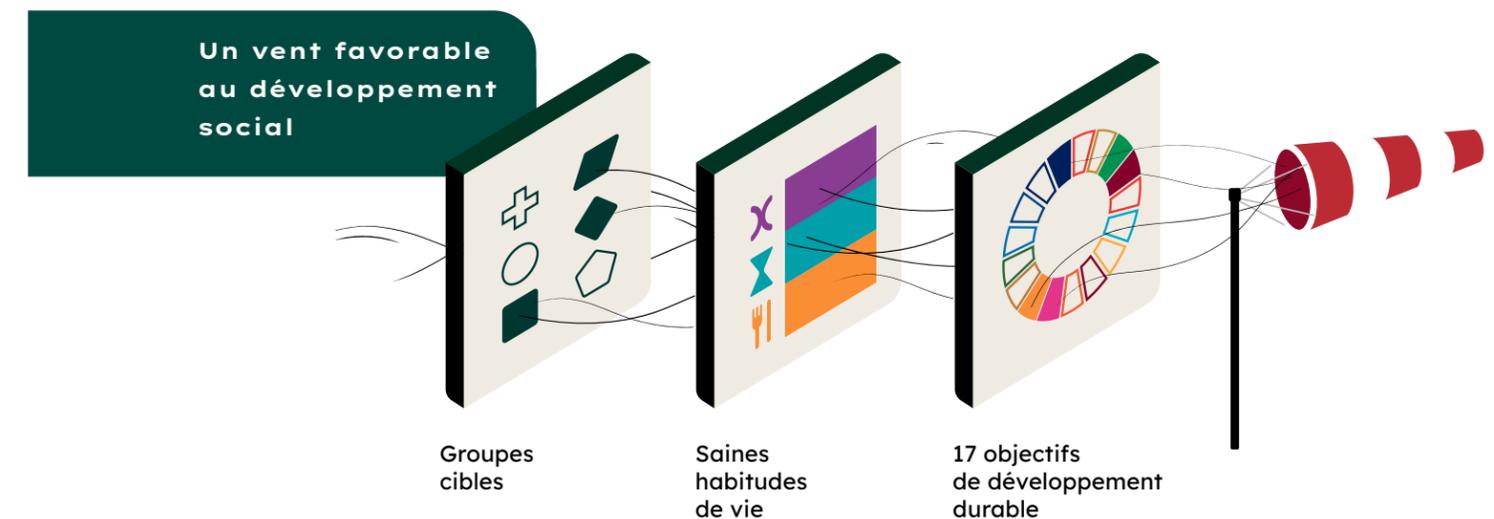
- un principe de **filtres** pour guider l'action municipale;
- une **vision** du développement social à Victoriaville, élaborée en collaboration avec les partenaires locaux;
- l'utilisation de **personas** illustrant la diversité de la population et la multidimensionnalité des individus;
- une cohérence avec les **valeurs** municipales, garantissant que les actions mises en place reflètent les principes portés par la Ville;
- la contribution potentielle aux **17 objectifs** de développement durable;
- le concept d'**accès inclusif**.

Ces éléments combinés facilitent une réponse adaptée et optimale aux besoins de la population. Leur contenu est détaillé dans la présente section.

Un principe de **filtres** pour guider l'action municipale

Concrètement, l'appareil municipal appliquera un **principe de filtres** afin d'assurer :

- l'intégration du **concept d'accès inclusif** dans le développement des projets municipaux, en validant leur contribution aux besoins spécifiques des groupes cibles;
- la création d'environnements favorables **aux saines habitudes de vie**, encourageant l'activité physique, le bien-être et l'accès à une alimentation saine;
- l'alignement avec les **17 objectifs de développement durable (ODD)** de l'ONU et plus particulièrement la résilience communautaire.



Un outil pour une mise en œuvre efficace

Afin de faciliter l'application de ce principe de filtres, un outil interne sera développé et diffusé auprès des équipes municipales. Ce guide d'optimisation leur permettra d'adapter efficacement les services en fonction des besoins de la population, tout en soutenant les saines habitudes de vie et en contribuant à l'atteinte des ODD.

Vision en développement social

Victoriaville, forte de la **synergie** de l'ensemble de ses acteurs, est un modèle de **communauté inclusive** où l'**innovation sociale** permet à chaque citoyen de développer son **plein potentiel** et de contribuer à la richesse collective.



Synergie

La synergie se produit lorsque toutes les personnes travaillent ensemble et regroupent leurs expertises, leurs connaissances et leurs ressources pour atteindre un but commun. À Victoriaville, le partenariat est une force reconnue permettant la réalisation d'actions collectives en faveur d'une société plus juste, durable et équitable.

Communauté inclusive

Une communauté inclusive reconnaît et respecte les différences. Plus important encore, elle valorise la diversité de tous les citoyens et en tient compte dans l'ensemble de ses projets.

Innovation sociale

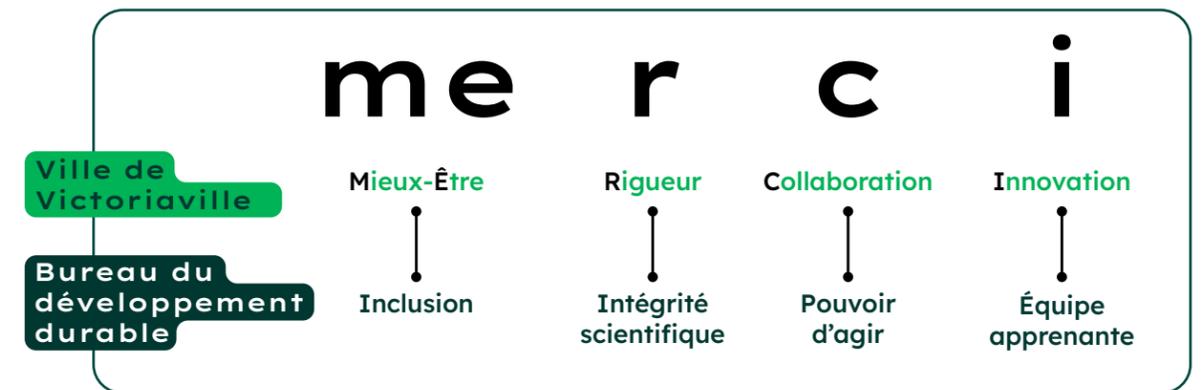
L'innovation sociale consiste à créer, développer et inventer de nouvelles façons de faire pour répondre à un besoin social. Le Bureau du développement durable exerce un leadership en la matière et tente de répondre de façon créative aux enjeux sociaux du territoire.

Plein potentiel

Une municipalité participe au développement du potentiel des citoyens lorsqu'elle met en place des environnements favorables à leur épanouissement. Elle y contribue également quand elle crée des occasions pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, d'accroître leurs talents, de participer socialement, et d'exprimer leurs idées ainsi que leurs points de vue.

Valeurs

La Ville a adopté des valeurs reflétant son ambition et guidant ses décisions. Celles-ci forment l'acronyme MERCI. Le Bureau du développement durable les a mises à sa couleur afin d'accompagner l'effort collectif dans l'adoption de pratiques responsables au cœur de l'action municipale. Le cadre de référence ainsi que les actions des politiques sociales prennent racine dans ces valeurs.



Inclusion

L'inclusion signifie bien plus que la simple participation. Il s'agit de créer un espace où toutes les voix, sans exception, sont non seulement entendues, mais aussi valorisées. Cette approche vise à s'assurer que chaque membre de la communauté se sente respecté, soutenu et habilité à contribuer pleinement au bien commun.

Intégrité scientifique

L'intégrité scientifique se traduit par l'engagement à baser ses actions sur des données factuelles et des études actualisées. Elle est un gage de fiabilité et va de pair avec une responsabilité sociale, économique et environnementale nécessitant une prise de décision éclairée par des informations justes et complètes.

Pouvoir d'agir

Le pouvoir d'agir reflète la volonté d'outiller l'équipe municipale et la population pour prendre des initiatives en faveur du développement durable. Cette approche mise sur l'accès aux connaissances, aux ressources et au soutien afin de permettre à chacun de jouer son rôle, faire des choix et agir sur son milieu de vie.

Équipe apprenante

Une équipe apprenante valorise la curiosité et l'apprentissage continu pour naviguer avec humilité à travers les incertitudes du monde actuel. Cette valeur reconnaît que l'adaptation et la flexibilité sont essentielles pour préserver la pertinence des politiques et des actions municipales dans un contexte en perpétuelle évolution.

Personas

Pour que les décisions prises dans les projets municipaux soient vraiment inclusives et tiennent compte des différents besoins et réalités de la population, des personas ont été créés. Ces portraits fictifs représentent différentes facettes des personnes qui habitent la ville.

Faites davantage connaissance avec chacun d'entre eux en scannant le code QR.



Virgil
15 ans
Adolescent, étudiant à l'école secondaire Le boisé et employé à temps partiel dans un café local.



Vito
35 ans
Jeune homme nouvellement immigré au Canada, en processus de demande de reconnaissance de diplôme (ingénieur de formation).



Vivianne
88 ans
Couturière retraitée et célibataire, habite une résidence pour aînés et rencontre des difficultés de mobilité et d'audition.



Vinny
22 ans
Jeune adulte s'affichant dans la diversité de genre, étudiant en sciences sociales au cégep.



Victor
72 ans
Comptable retraité et veuf, habitant dans sa maison familiale et ayant une vie active.



Famille Vincent-Jutras
40-42 ans | 6-8 ans
Couple de travailleurs, avec de jeunes enfants, dont le plus jeune a un trouble du spectre de l'autisme (TSA).



Vickie
38 ans
Femme célibataire en situation de handicap, designer graphique en télétravail.



Famille Vilmont
29 ans
Mère monoparentale qui jongle entre son travail à temps partiel tout en suivant une formation professionnelle et sa fillette de 3 ans.



Virginia
8 ans
Élève de 3^e année du primaire, enfant d'une famille recomposée en garde partagée.

Les 17 objectifs de développement durable

À Victoriaville, nous œuvrons activement pour atteindre les objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. Ces 17 objectifs orientent les actions des pays et des villes et créent un équilibre entre les dimensions environnementales, sociales et économiques. Ils nous appellent à agir collectivement pour le bien-être de la population, aujourd'hui et pour les générations à venir.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Soutenir la résilience communautaire

Dans le contexte des changements climatiques, la Ville considère essentiel de mettre en place des conditions favorables au renforcement de la résilience communautaire.

De quoi s'agit-il?

La résilience communautaire est la **capacité** d'une communauté à **anticiper, s'adapter et se relever** face aux perturbations, tout en maintenant ou en améliorant le **bien-être collectif**. Elle repose sur la **prévention des risques**, la **solidarité**, la **durabilité** et des **infrastructures adaptées**, avec une **participation active** des citoyens et des acteurs locaux.

Accès inclusif

Pour concrétiser sur le terrain notre volonté d'adapter les services aux besoins de la population, nous nous appuyons sur le **concept de l'accès inclusif** développé par un groupe de chercheurs. Il repose sur cinq dimensions essentielles à explorer pour concevoir et déployer des programmes et des services véritablement inclusifs.¹

Disponibilité

- Existence
- Durée et modalités pour la fréquentation

Accessibilité

- État physique
- Localisation
- Distance
- Normes de conception universelle

Acceptabilité

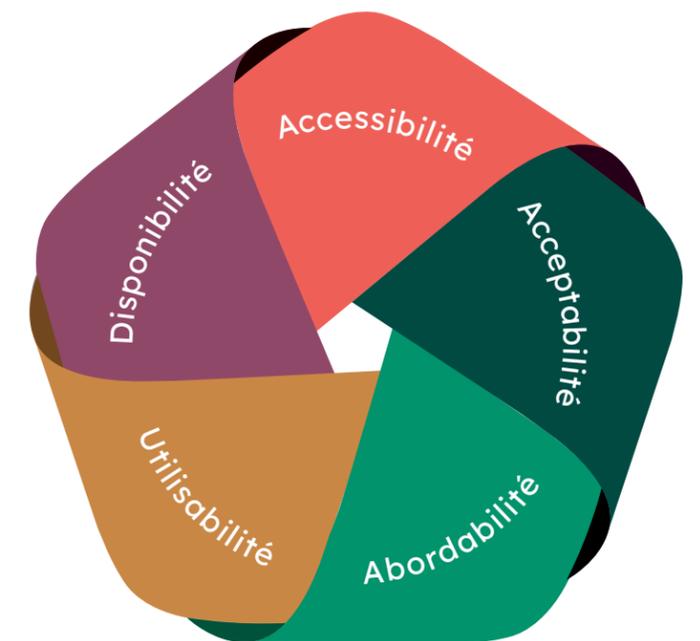
- Attitudes
- Valeurs et croyances
- Connaissances et compétences

Abordabilité

- Pour les utilisateurs
- Pour la municipalité

Utilisabilité

- Efficacité
- Satisfaction

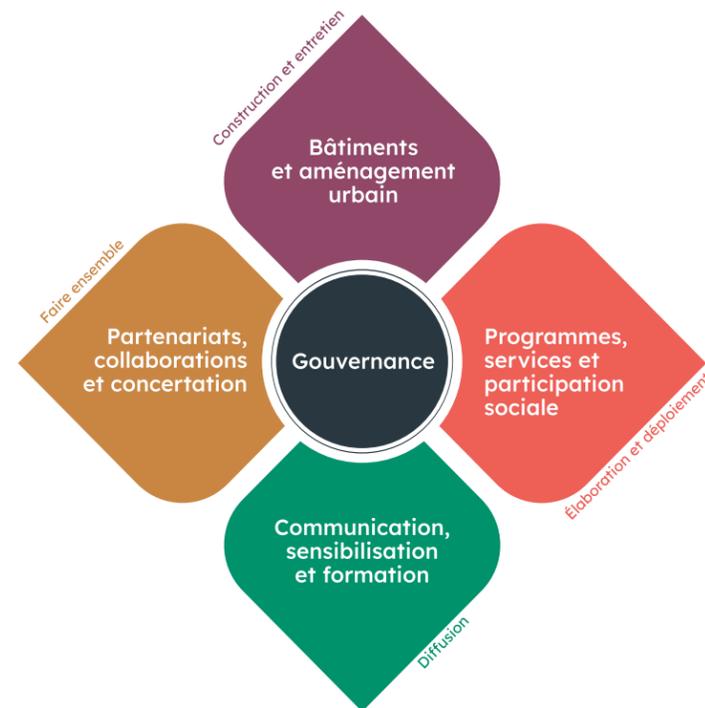


¹Fougeyrollas et al., 2015, 2019.

Quadrants organisationnels et orientations

Considérant la diversité des thématiques liées aux obligations et aux accréditations, nous avons opté pour la création de quadrants organisationnels basés sur la nature des réalisations propres à la réalité municipale pour regrouper les mesures du plan d'action.

Pour chacun des quadrants, nous avons déterminé des orientations permettant à la municipalité d'établir clairement sa posture organisationnelle.



1 Bâtiments et aménagement urbain

- Édifices publics, municipaux et résidentiels
- Équipements et mobilier urbain
- Parcs et espaces verts
- Infrastructures de mobilité
- Approvisionnement

2 Programmes, services et participation sociale

- Vie de quartier
- Accès aux services
- Culture, sport, tourisme
- Transport actif et collectif
- Participation citoyenne

3 Communication, sensibilisation et formation

- Information
- Promotion
- Sensibilisation
- Formation
- Reconnaissances
- Représentations
- Distinctions

4 Partenariats, collaborations et concertation

- Instances de concertation
- Collaborations scientifiques
- Ententes de partenariat

5 Gouvernance

- Réglementation
- Documents-cadres
- Évaluation
- Accréditations

1 Bâtiments et aménagement urbain



Construction et entretien

Édifices publics

Assurer et soutenir un accès inclusif et sécuritaire aux bâtiments municipaux et publics tout en répondant à des normes de construction et de rénovation durables.

Habitation

Encourager et soutenir une offre d'habitation diversifiée, sécuritaire, abordable et adaptée aux besoins de tous, en favorisant le maintien à domicile et en misant sur des pratiques de construction et de rénovation durables.

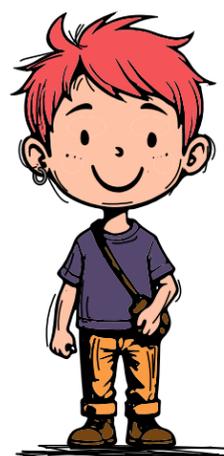
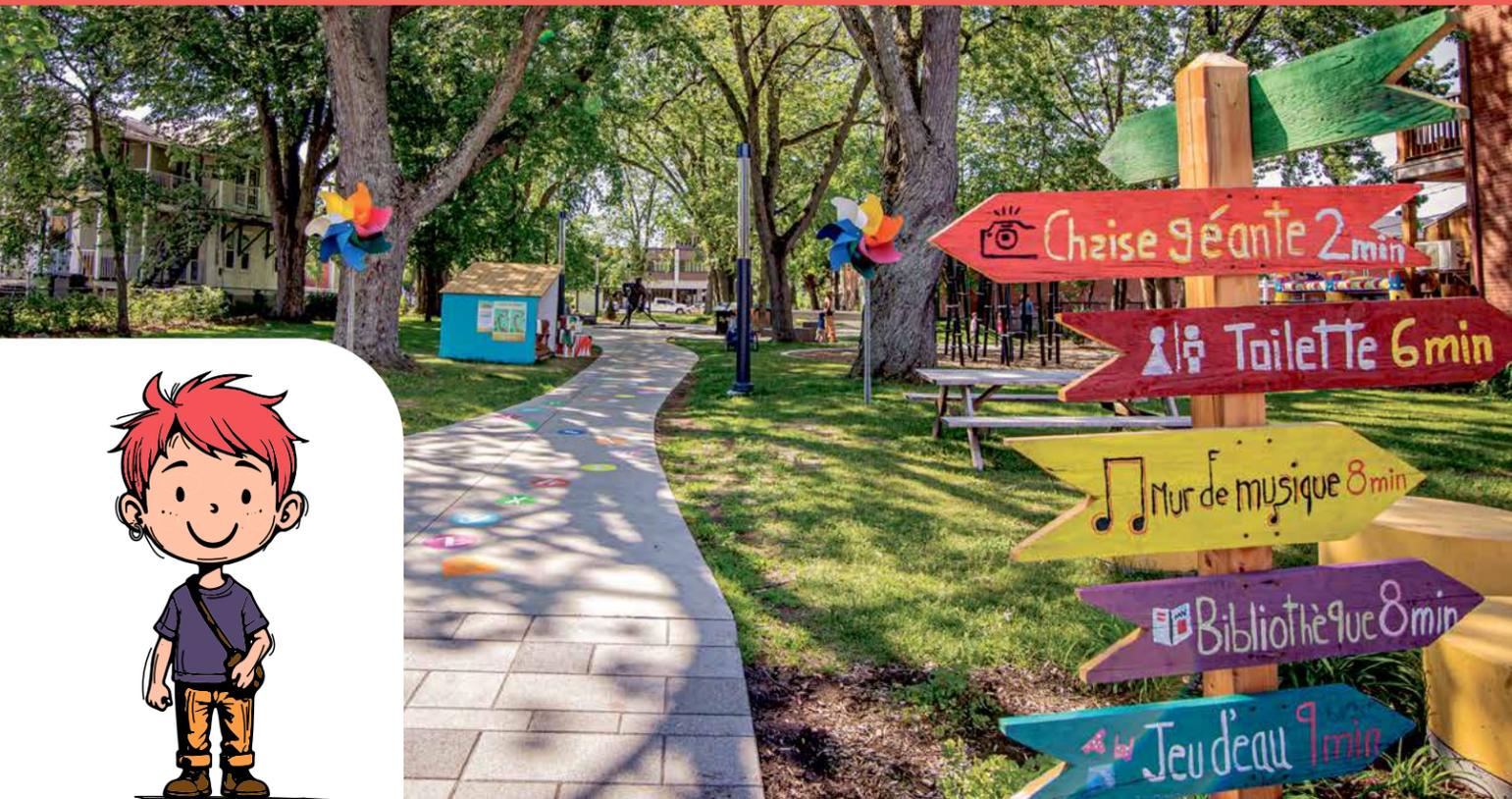
Infrastructures de mobilité

Développer des infrastructures de mobilité accessibles, sécuritaires et durables, facilitant les déplacements actifs et la cohabitation des usages, réduisant l'empreinte écologique, et assurant une meilleure connectivité aux services essentiels.

Parcs et espaces verts

Aménager des parcs et des espaces verts diversifiés, sécurisés et accessibles, intégrant la biodiversité, des usages variés et des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

2 Programmes, services et participation sociale



Élaboration et déploiement

Accès aux services

Favoriser un accès équitable à l'emploi et aux services en diversifiant l'offre, en adaptant les conditions et en facilitant la participation des différents groupes cibles grâce à des mesures d'accompagnement, d'abordabilité et d'inclusion.

Transport actif et collectif

Développer et promouvoir un transport actif et collectif durable, accessible, sécuritaire et abordable, par des mesures de sensibilisation, d'accompagnement et d'incitation.

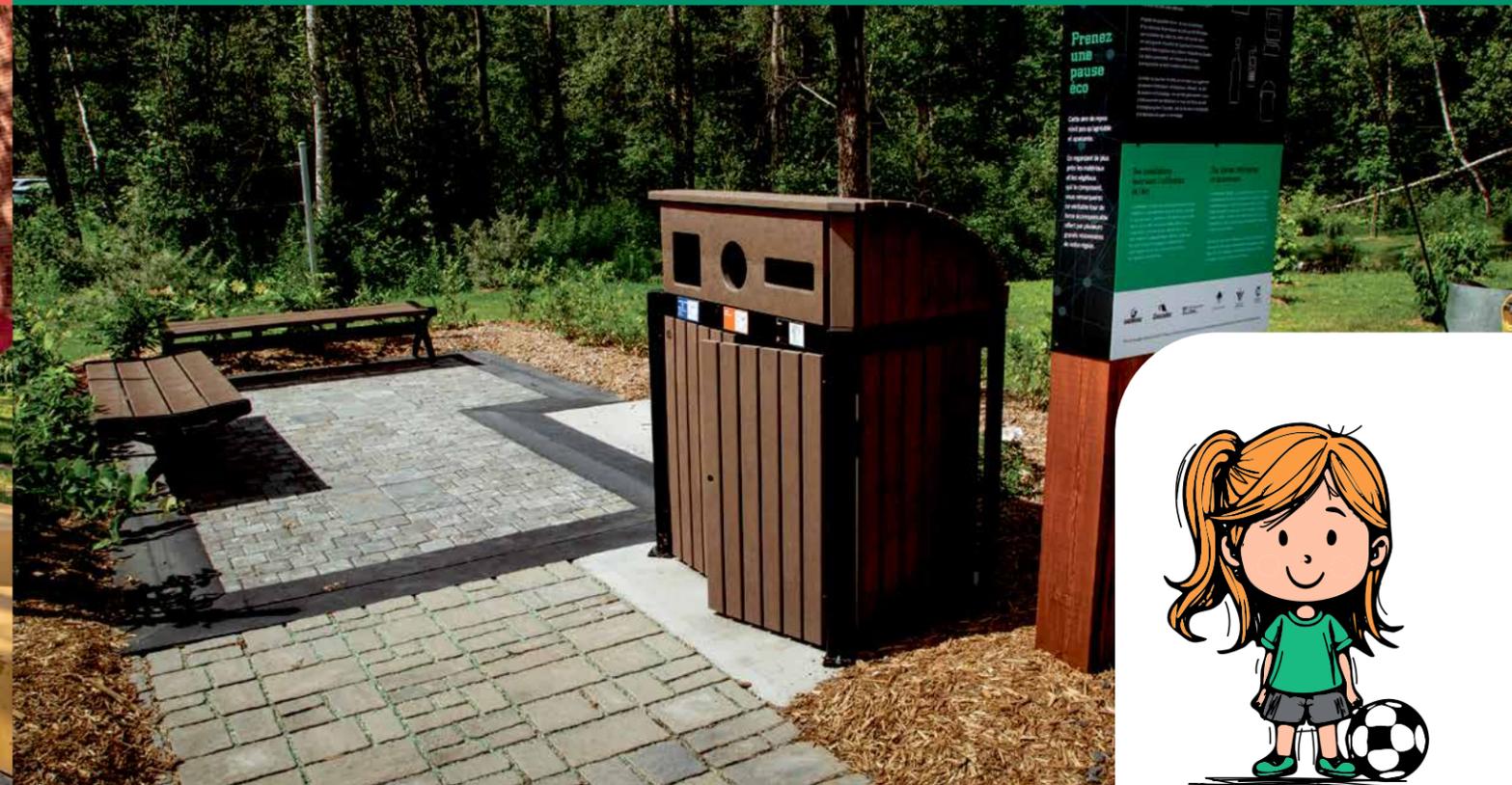
Culture, sport et tourisme

Développer et soutenir une offre d'activités culturelles, sportives et de loisir abordables, inclusives et diversifiées, favorisant les saines habitudes de vie et les pratiques écoresponsables.

Cohésion sociale et participation citoyenne

Soutenir la résilience communautaire. Renforcer la cohésion sociale en favorisant l'inclusion, l'engagement citoyen et les interactions entre résidents. Encourager l'intégration et la participation des populations vulnérables.

3 Communication, sensibilisation et formation



Diffusion

Information

Rendre les communications municipales plus accessibles, inclusives et adaptées aux différents niveaux de littératie pour faciliter la compréhension et l'utilisation de l'information.

Sensibilisation et formation

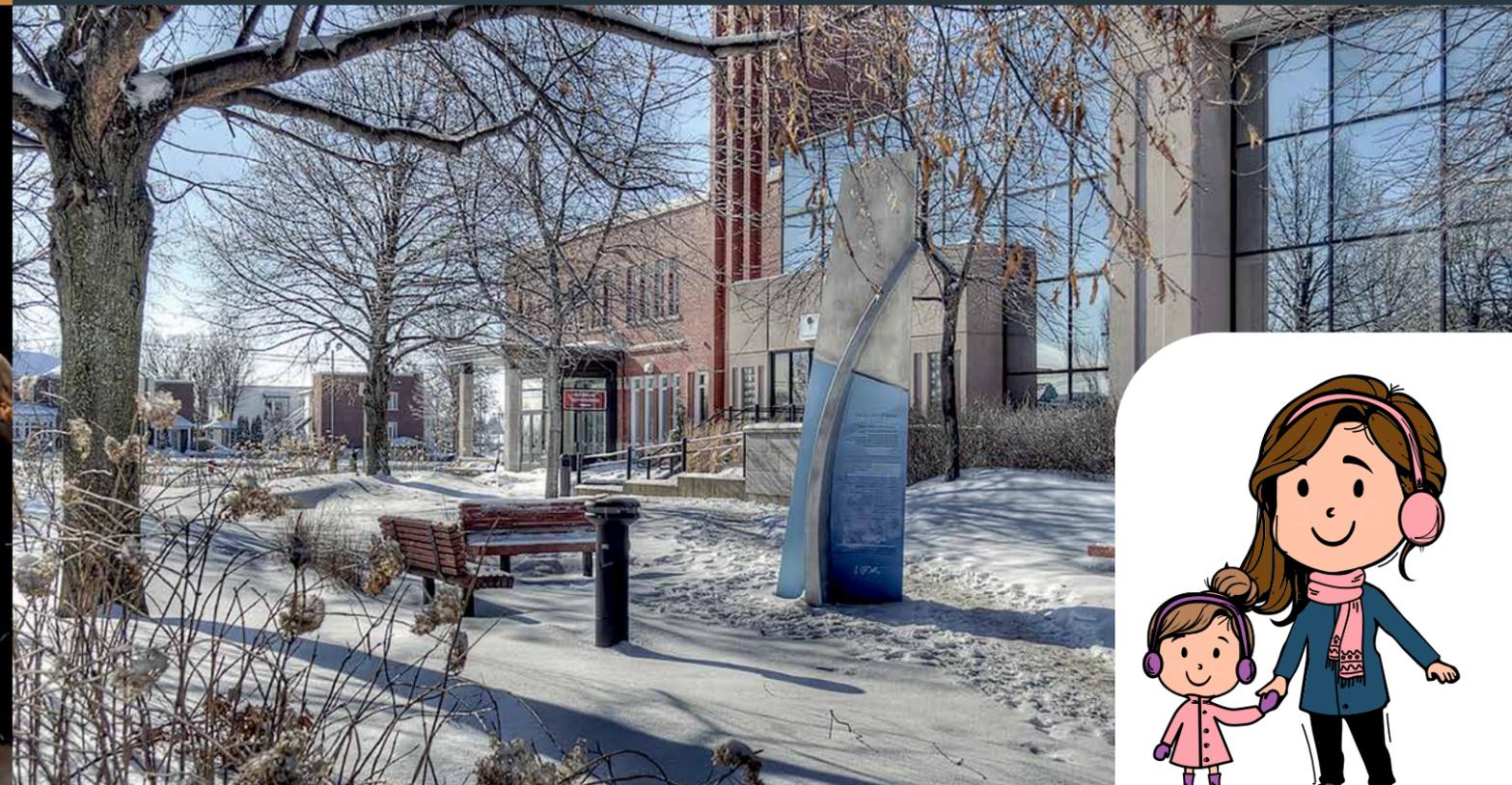
Miser sur le pouvoir d'agir et renforcer les compétences des citoyens, partenaires et employés municipaux en développant des outils, formations et campagnes de sensibilisation. Diffuser les connaissances, promouvoir les bonnes pratiques et susciter la mobilisation autour des enjeux sociaux.

Reconnaissance et distinction

Valoriser les initiatives et expertises locales en augmentant la reconnaissance des acteurs engagés et en renforçant la visibilité des projets municipaux à différentes échelles.

4 Partenariats, collaborations et concertation

5 Gouvernance



Faire ensemble

Partenariats

Développer et consolider les collaborations avec les acteurs du milieu pour améliorer les pratiques et maximiser l'impact des actions en développement social.

Collaborations scientifiques

Accroître la participation municipale aux projets de recherche et d'innovation afin de favoriser l'amélioration continue des pratiques en développement social.

Concertation

Renforcer l'implication municipale dans les instances de concertation et structurer des démarches participatives pour mobiliser l'intelligence collective et coconstruire des solutions en développement social.

Documents-cadres et réglementation

Structurer les politiques et règlements pour faire du développement social un levier municipal, avec une approche transversale favorisant l'inclusion, l'équité et les saines habitudes de vie.

Évaluation et mesure d'impact

Instaurer une culture d'évaluation continue pour mesurer l'impact social, économique et environnemental des actions municipales et ajuster les interventions en fonction des résultats.

Accréditations

Adopter des normes et certifications reconnues pour garantir des interventions municipales exemplaires en développement social et en promotion des saines habitudes de vie.



Victo milieu de vie

Portrait de l'organisation municipale

Victoriaville, pionnière du changement

- 1^{re} corporation de développement communautaire au Québec (1984)
- 1^{er} Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) au Québec (1990)
- 1^{re} ville ayant généralisé la collecte des matières organiques pour les résidences unifamiliales (1998)
- 1^{re} ville québécoise la plus facilitante pour les PME (FCEI, 2016)
- 1^{re} ville québécoise certifiée Destination pour tous (Kéroul, 2017)
- 1^{re} ville québécoise entrepreneuriale de moins de 150 000 habitants (FCEI, 2018)
- 1^{re} ville québécoise ayant un conseiller scientifique en chef (2020)
- 1^{re} ville québécoise s'étant dotée d'un Bureau du développement durable (2023)
- Eau potable certifiée 5 étoiles depuis 2010 (PEXEP)
- 3^e ville pour une destination plein air au Québec (Géo Plein Air, 2015)

Superficie totale
86,2 km²

25^e
plus grande ville
au Québec

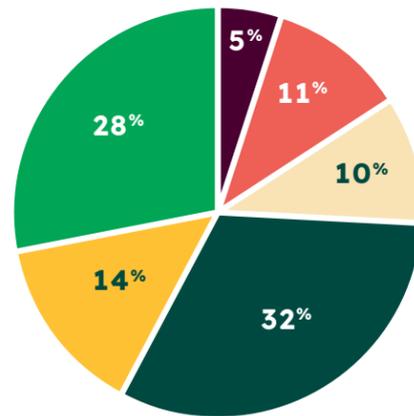
Fondée en
1861
fusion de
3 municipalités
en 1993

Budget annuel
121,4 M\$

Population
totale (2025)
49 750

Répartition
de la population
de Victoriaville
par groupes d'âge (2021)

- 0-4 ans : 2 280
- 5-14 ans : 5 165
- 15-24 ans : 4 670
- 25-54 ans : 15 495
- 55-64 ans : 6 875
- 65 ans et + : 13 275



Structure municipale

10 districts électoraux

400 employés

12 services municipaux



FIÈREMENT
DURABLE

360 km
de réseau routier

88,2 km
d'infrastructures cyclables

32
stationnements publics

51
bornes de recharge

Transport collectif

Rouli-Bus (adapté) | TaxiBus
Municar (intermunicipal)
961
arrêts TaxiBus

30 %
des véhicules légers de la Ville sont hybrides ou électriques

59 %
de citoyens propriétaires

574
unités d'habitation neuves certifiées durables

324 000 \$
valeur moyenne d'une résidence unifamiliale

149
organismes admis au soutien municipal

37 945 \$
revenu annuel moyen (2021)

5,5 %
taux de chômage (Centre-du-Québec)

77,8 %
taux de diplomation

22 %
citoyens bilingues (fr./angl.)

62 %
temps de déplacement domicile-travail en moins de 15 minutes (2021)

80 %
de la population québécoise située à 1 heure 30 minutes ou moins de Victo

27
établissements scolaires

20
bâtiments municipaux à vocations diverses

1704
commerces et industries

4
parcs industriels

61

parcs de quartier et espaces verts

6
cliniques et hôpitaux

20
défibrillateurs cardiaques dans nos bâtiments

4

grands parcs urbains

5
étoiles pour la qualité certifiée de notre eau potable

2,3M
pages vues par année sur notre site Web
30 000
abonnées à nos différentes plateformes sociales

Les familles en chiffres

12 790 familles
 84 % couples avec enfants
 16 % monoparentales



2075 familles monoparentales

3 familles monoparentales sur 4 sont soutenues par une femme

23 % des parents vivent avec au moins un enfant ayant :

- un problème de santé physique ou mentale chronique
- un trouble du développement
- un trouble d'apprentissage
- un trouble du comportement

39 % de ménages vivant seuls

98 % des parents disent qu'avoir des enfants laisse peu de temps et de flexibilité

Répartition des familles selon leur taille (2021)

	2 personnes	7580	59 %
	3 personnes	2185	17 %
	4 personnes	2095	16 %
	5 personnes et +	935	7 %



Les enfants en chiffres

364 naissances /année



Faible revenu

7 % des enfants de 0 à 5 ans vivent dans une famille à faible revenu (MRC d'Arthabaska)

Cette proportion s'établissait à :
 • 11 % en 2016
 • 14 % en 2004

9 % des enfants sont nés d'une mère n'ayant pas de diplôme secondaire (Centre-du-Québec)

Cette proportion s'établissait à :
 • 7 % en 2016
 • 8 % en 2007

28 % des enfants à la maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de leur développement

26 % des parents affirment que c'est difficile d'avoir du temps pour jouer avec leurs enfants



14 % des enfants de maternelle 5 ans passent en moyenne deux heures et plus par jour à regarder ou à utiliser les écrans (pour le Centre-du-Québec)

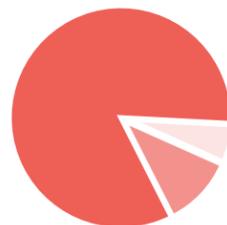


Les **jeunes** en chiffres

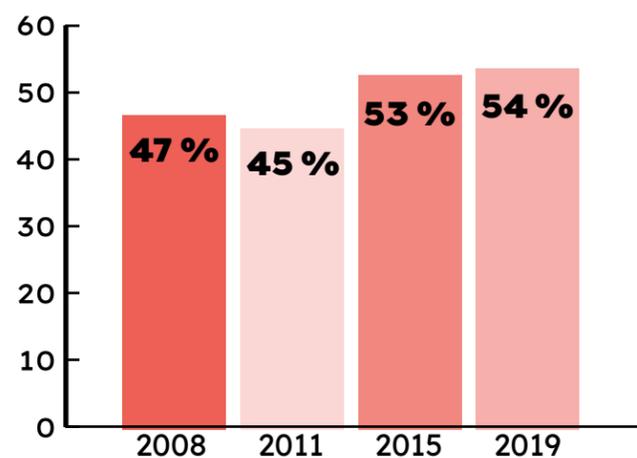
15-29 ans

Répartition des jeunes
de 15 à 29 ans non étudiants
sur le marché du travail
au Québec (%)

En emploi **83,4 %**
Au chômage **5,9 %**
Inactifs **10,7 %**



Taux de participation
aux élections fédérales



Les **personnes immigrantes** en chiffres

1465 personnes immigrantes

3 %

de la population
de Victoriaville

Provenance de la population
immigrante de Victoriaville

Amérique du Sud et États-Unis	535	37 %
Europe	330	23 %
Afrique	370	25 %
Asie	230	16 %



57 %
des jeunes de 20 à 24 ans
vivent chez leurs parents



23 %
des jeunes consomment
leurs portions quotidiennes minimales
de fruits et légumes



42 %
des Québécois âgés de 6 à 17 ans
ont passé en moyenne
plus de 10 heures par semaine
à naviguer sur Internet



2
élèves du secondaire
sur 3
ressentent de l'écoanxiété
à différents degrés



8 %
des jeunes de 15 à 29 ans
font partie des minorités sexuelles



44 %
sont des réfugiés

210
personnes ne parlent
ni le français ni l'anglais

59 %
sont actifs sur
le marché du travail
(Centre-du-Québec)

49 %
sont âgés
entre 25 et 44 ans

Les personnes en situation de handicap en chiffres

21 %
personnes avec incapacité
au Québec
(15 ans et plus)

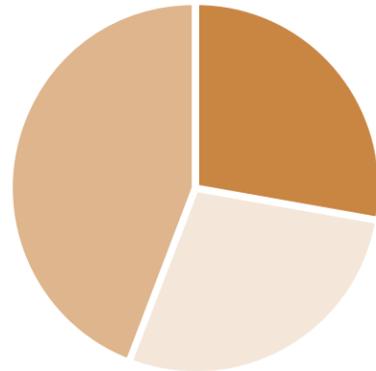
Taux d'incapacité
selon le sexe
(Centre-du-Québec)

18 %
femmes
13 %
hommes

16,4 %
des enfants québécois
de 0-17 ans
ont des incapacités
(2016)

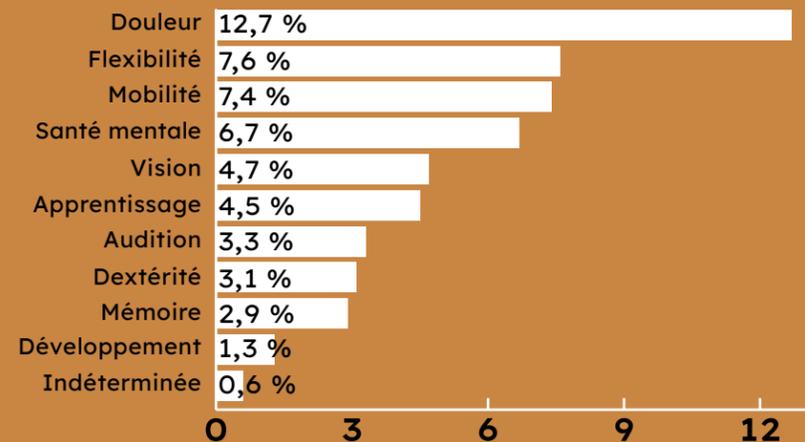
Taux d'incapacité
selon l'âge

15-24 ans **16 %**
25-64 ans **19 %**
65 ans et + **30 %**



Types d'incapacité
(15 ans et plus)

Le tableau suivant présente
le taux et la population estimée
selon le type d'incapacité au Québec.
Noter qu'une personne peut
présenter plus d'un type d'incapacité.



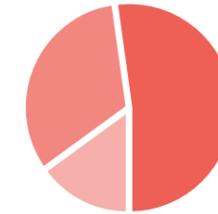
Les **aînés** en chiffres

13 275
personnes âgées
de 65 ans et plus



Tranches
d'âge

65-74 ans **52 %**
75-84 ans **33 %**
85 ans et plus **15 %**



28 %
des aînés
vivent seuls

9 %
vivent dans
un logement collectif

24 %
en situation de
faible revenu (MRC)

4 %
des aînés
sont en emploi

85 %
ont accès à
Internet à domicile

30 %
considèrent avoir
des habiletés élevées
à utiliser les
technologies numériques

Femmes
vs hommes

1,5x
plus nombreuses
(80 ans et plus)

2x
plus nombreuses
(90 ans et plus)

Aînés ayant besoin d'aide
pour les activités
de la vie quotidienne

12 %
des 65-74 ans
17 %
des 75 ans et plus

35 %
rapportent un problème auditif
en Mauricie-Centre-du-Québec

48 %
sont peu actifs

15 %
sont sédentaires (MRC)

Sources des statistiques

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. (2024). *Aperçu des données tirées du Portrait de santé 2023 de la population Mauricie et Centre-du-Québec.*
- Élections Canada. (s. d.). *Estimation du taux de participation selon le groupe d'âge et le sexe à l'élection générale de 2019.*
- Institut de la Statistique du Québec. (s. d.-a). *Écoanxiété* (Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans).
- Institut de la Statistique du Québec. (s. d.-b). *Nouveaux indicateurs sur les jeunes de 15 à 29 ans.*
- Institut de la statistique du Québec (s. d.-c). *Situation dans les familles et les ménages privés* (Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans).
- Institut de la statistique du Québec (s. d.-d). *Statut d'étudiant, scolarisation et activité sur le marché du travail* (Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans).
- Institut de la statistique du Québec. (2022). *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants en maternelle.*
- Institut de la statistique du Québec. (2023). *Naissances, décès et mariages des municipalités de 2 000 habitants ou plus (S à Z), Québec, 2023.*
- Lavoie, A. et Auger, A. (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022, Québec.*
- *Les jeunes Québécois passent autant de temps sur Internet qu'au plus fort de la pandémie.* (2023, 1 mars). Uvalal Nouvelles.
- Ministère de la famille. (2024). *Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu au Québec. Un portrait à partir du recensement de 2021.* Bulletin *Quelle famille ?* (Bulletin sur les familles et les personnes qui les composent). 11(1).
- Observatoire des tout-petits. (s.d.). *Manque de temps pour jouer avec l'enfant. Données d'enquête.* Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, 2012-2017.*
- Observatoire des tout-petits. (2019). *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec ? Portrait 2019.* Centre-du-Québec. Montréal, Québec. Fondation Lucie et André Chagnon.
- Office des personnes handicapées du Québec. (s.d). *L'incapacité chez les enfants au Québec.*
- Statistique Canada. (2018, 28 novembre). *Le Quotidien - Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.*
- Statistique Canada. (2023). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021,* produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.
- Statistique Canada. (2023, 30 novembre). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022,* Statistique Canada, données pour le Québec.
- Statistique Canada.(2023, 1 décembre). *Le quotidien - Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022.*



Politiques et accréditations

Politique des saines habitudes de vie

Politique familiale

Politique Ville inclusive

Politique jeunesse

Politique des aînés – démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)

1^{re}
édition

Politique des saines habitudes de vie

Favoriser et maintenir la santé globale de notre communauté

Groupes cibles

- Population de Victoriaville
- Équipe municipale
- Organisations du territoire



Les saines habitudes de vie désignent un ensemble de pratiques durables favorisant **la santé globale**. À l'échelle municipale, elles se traduisent par la création d'**environnements favorables** à un mode de vie équilibré et physiquement actif ainsi qu'à une saine alimentation.

La municipalité soutient les saines habitudes de vie pour contribuer notamment à la prévention des maladies chroniques et au **mieux-être individuel et collectif**.

Contexte d'application

L'adoption de la Politique des saines habitudes de vie découle d'une volonté politique affirmée dans le plan stratégique municipal 2022-2027, et inscrite dans l'orientation visant à renforcer le leadership en matière de saines habitudes de vie.

Historique

En janvier 2015, la Ville de Victoriaville lançait Hop la Ville, un vaste mouvement visant l'adoption de saines habitudes de vie. Ce concept original, conçu et développé localement, témoigne de l'engagement de la municipalité envers la santé et le bien-être de ses citoyens.

Cette préoccupation ne date pas d'hier. Bien avant la mise en place de ce mouvement, Victoriaville s'efforçait déjà de créer des environnements propices aux saines habitudes de vie.

En 2010, la municipalité a fondé l'organisme Victoriaville en santé, dans le prolongement de son adhésion au Réseau québécois des villes et villages en santé.

Depuis, la Ville a poursuivi ses efforts pour inscrire durablement les saines habitudes de vie dans ses pratiques organisationnelles, menant à l'adoption d'une politique spécifique en la matière.

Orientations générales

- Promouvoir les saines habitudes de vie et sensibiliser la population à leurs bienfaits
- Créer des conditions et des environnements favorables à l'amélioration de la qualité de vie
- Encourager la solidarité et favoriser le mieux-vivre ensemble
- Faciliter et soutenir l'accès aux loisirs
- Outiller l'équipe municipale pour intégrer systématiquement les saines habitudes de vie dans le développement des projets de la Ville
- Outiller et soutenir les individus et les organisations pour le développement et le maintien de saines habitudes de vie

Balises

- Considérer tous les groupes cibles des politiques sociales
- Considérer la variété des besoins, intérêts et capacités
- Respecter la diversité corporelle
- Soutenir le pouvoir d'agir
- Favoriser la concertation et les partenariats
- Appliquer le concept d'accès inclusif
- S'arrimer aux différents documents-cadres municipaux
- S'appuyer sur des fondements scientifiques
- Évaluer l'impact des actions



Orientations spécifiques

action

Favoriser un mode de vie physiquement actif



- Démocratiser les comportements actifs
- Soutenir tout type d'activités physiques (pratique libre, encadrée, sportive et de plein air)
- Soutenir le transport actif

alimentation

Favoriser une alimentation de qualité et en quantité suffisante



- Promouvoir l'accès équitable et abordable à une alimentation saine, locale et équilibrée
- Faciliter et encourager l'agriculture citoyenne
- Soutenir la lutte au gaspillage alimentaire

équilibre

Favoriser un mode de vie équilibré



- Créer des environnements propices à la santé psychologique
- Favoriser une saine gestion du stress dans les milieux de vie et de travail
- Favoriser un environnement sain et sécuritaire en agissant sur les nuisances publiques

Politique familiale



Intégrer les enjeux et les aspirations des familles victoriavilloises dans les décisions municipales

Groupe cible

La famille dans diverses configurations à l'intérieur desquelles ses membres se soutiennent mutuellement à divers stades de leur évolution

Les municipalités, MRC, agglomérations et arrondissements possèdent plusieurs leviers, dont la Politique familiale municipale, pour agir sur la qualité de vie des familles. Par les différentes lois qui encadrent leurs interventions, ces instances ont la possibilité de jouer des rôles actifs sur la santé globale et le bien-être de leur population.

Contexte d'application

Adhésion à la démarche PFM (politique familiale municipale) soutenue financièrement lors d'une première édition par le ministère de la Famille et accompagnée par l'organisme Espace MUNI.

Processus lié à la démarche

- Former un comité de pilotage
- Réaliser un diagnostic du milieu (statistiques et ressources)
- Procéder à des consultations sur les besoins
- Analyser les enjeux
- Élaborer, adopter et diffuser une politique familiale et un plan d'action
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan d'action
- Produire un bilan des réalisations

Historique

Victoriaville a adhéré à la démarche PFM et adopté sa première politique familiale en septembre 1996.

Plus de 700 municipalités et une trentaine de municipalités régionales de comté (MRC) disposent d'une politique familiale municipale au Québec.

Balises

- Faire appel à un ensemble d'acteurs relevant du secteur politique, administratif et communautaire
- Mandater une personne élue responsable des questions familiales (RQF)
- S'impliquer dans le déploiement de mesures familles selon les quatre principaux rôles joués par les municipalités : leader, partenaire, facilitatrice ou ambassadrice.
- Reconnaître la compétence des parents en les soutenant dans leurs responsabilités et leurs préoccupations
- Développer le réflexe « penser et agir famille »



Orientations spécifiques

La politique familiale se veut transversale et elle a des répercussions sur plusieurs aspects touchant la qualité de vie des familles.

Favoriser les liens sociaux

- Loisirs
- Participation citoyenne
- Cohésion et inclusion sociale
- Communication et information

Agir sur le territoire

- Sécurité
- Transport et mobilité
- Habitat et milieu de vie
- Espaces publics
- Environnement

Collaborer avec les alliés de la collectivité

- Communautaire
- Éducation
- Emploi et économie
- Santé globale
- Environnement

Politique Ville inclusive



Faire de Victoriaville une ville inclusive pour tous

Une ville inclusive c'est une communauté
Qui agit contre les préjugés et la discrimination
Qui tient compte de la diversité de ses citoyens
et visiteurs dans :

- sa planification et ses documents-cadres
- son offre de service et ses programmes
- l'aménagement de ses infrastructures

Contexte d'application

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (modifiée en 2004), la Ville de Victoriaville doit mettre en œuvre plusieurs mesures favorisant leur inclusion.

Les principales obligations sont :

- Élaborer, adopter et publier un plan d'action annuel visant à réduire les obstacles dans sept domaines municipaux
- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation
- Former et informer le personnel municipal et les mandataires sur les engagements en accessibilité
- Publier un bilan annuel sur les réalisations du plan d'action
- Prévoir l'accessibilité des biens et services dans les processus d'approvisionnement municipaux
- Élaborer un plan de développement de l'accessibilité pour le service de transport en commun
- Nommer une personne chargée du suivi du plan d'action dans l'appareil municipal

Groupe cible

Les personnes en situation de handicap regroupant :

- Les personnes handicapées, au sens de la loi, ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante;
- Les personnes ayant des limitations permanentes légères ou provisoires : aînés en perte d'autonomie, personnes de forte taille, famille utilisant une poussette d'enfant, personnes accidentées, utilisateurs de chariots de livraison, etc.

Historique

En réponse à une demande du milieu et en concertation avec les services municipaux et les partenaires du territoire, Victoriaville a adopté en septembre 1999 sa première politique d'accessibilité universelle, accompagnée d'un plan d'action, une initiative inédite au Québec. Cette démarche proactive a été mise en place bien avant que l'élaboration d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées ne devienne une obligation légale pour les municipalités. Son objectif était d'assurer à tous les citoyens, quelles que soient leurs conditions, un accès équitable aux services municipaux.

Balises

- Application de normes bonifiées pour l'accessibilité du cadre bâti
- Intégration de deux cadres conceptuels issus de la recherche afin de faire évoluer ses pratiques
 - » Modèle de développement humain-Processus de production du handicap (MDH-PPH). (Fougeyrollas 2010, Fougeyrollas et al., 2019.)
 - » Concept d'accès inclusif (Fougeyrollas et al., 2015; Fougeyrollas et al., (1), 2019.)



Orientations spécifiques

La municipalité s'inscrit depuis plusieurs années dans le déploiement de la politique provinciale *À part entière*, faisant siens les trois grands objectifs de celle-ci :

- Pour une société solidaire et plus équitable
- Pour une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille
- Pour une société inclusive

Agir dans les sept domaines d'intervention

1. Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations
2. Accessibilité à l'information et aux documents
3. Promotion
4. Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien à l'emploi
5. Adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile
6. Accessibilité aux services offerts
7. Approvisionnement en biens et services accessibles

Offrir aux jeunes de Victoriaville un milieu de vie sain et actif qui favorise leur épanouissement et le développement de leur plein potentiel

Contexte d'application

La mise en place d'une politique jeunesse dédiée aux 12-24 ans reflète une volonté forte de reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière de la vie municipale. En intégrant leur voix dans les processus décisionnels, la municipalité affirme l'importance de leur regard, de leurs idées et de leur engagement pour façonner dès aujourd'hui le territoire de demain.



Groupe cible

Les jeunes âgés
de 12 à 24 ans



Orientations spécifiques

- Favoriser la participation à la vie communautaire, sociale, économique, culturelle et civique des jeunes au sein de notre communauté
- Assurer la mise en place de conditions favorables à l'épanouissement et au développement du plein potentiel des jeunes
- Encourager les jeunes à être les premiers acteurs de leur avenir

Historique

En 2002, le conseil municipal mandatait un comité de travail pour élaborer la première politique jeunesse, adoptée en 2003. Cette politique se démarquait en intégrant, pour la première fois, un plan d'action spécifiquement dédié aux jeunes de 12 à 24 ans, positionnant ainsi Victoriaville comme une ville pionnière au Québec.

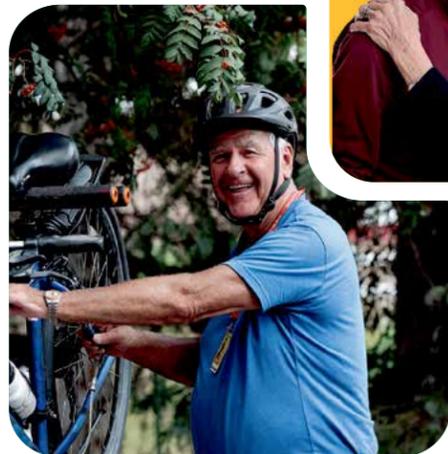
En juillet 2006, le comité franchissait une nouvelle étape en devenant officiellement la Corporation de la Politique jeunesse de Victoriaville, renforçant ainsi son engagement envers la jeunesse locale. Après plusieurs années d'existence, la corporation a été dissoute afin de favoriser un arrimage des politiques sociales et de consolider les actions spécifiques en faveur des jeunes à travers les pratiques de l'organisation municipale.

Balises

- Intégrer les valeurs culturelles spécifiques des jeunes dans les actions municipales
- Reconnaître l'hétérogénéité des jeunes et la diversité de leurs réalités sociales
- Adapter les moyens de communication à la culture et aux habitudes des jeunes
- Ajuster les modes d'intervention en fonction des besoins et des réalités des différents groupes de jeunes
- Développer des partenariats afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles

3^e
édition

Politique des aînés démarche MADA



Faire de notre collectivité un milieu plus inclusif pour les aînés

Groupe cible

Personnes de
65 ans et plus

Plus de 960 municipalités et MRC au Québec ont fait le choix de devenir Municipalité amie des aînés. Il s'agit d'une démarche internationale qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé globale des personnes âgées.

Contexte d'application

Inscrite dans une démarche provinciale structurante, la Ville de Victoriaville est accréditée Municipalité amie des aînés (MADA) depuis 2012. Ce programme, soutenu par le Secrétariat aux aînés et accompagné par l'organisme Espace MUNI, s'inscrit également dans le Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette démarche témoigne de l'engagement de la Ville à adapter ses actions aux besoins de différentes générations, dans une perspective inclusive et durable.

Exigences de la démarche

- Mettre sur pied un comité de pilotage formé de partenaires du milieu
- Rédiger et adopter une politique des aînés
- Réaliser une consultation des aînés
- Élaborer et adopter d'un plan d'action prenant en compte neuf domaines d'application

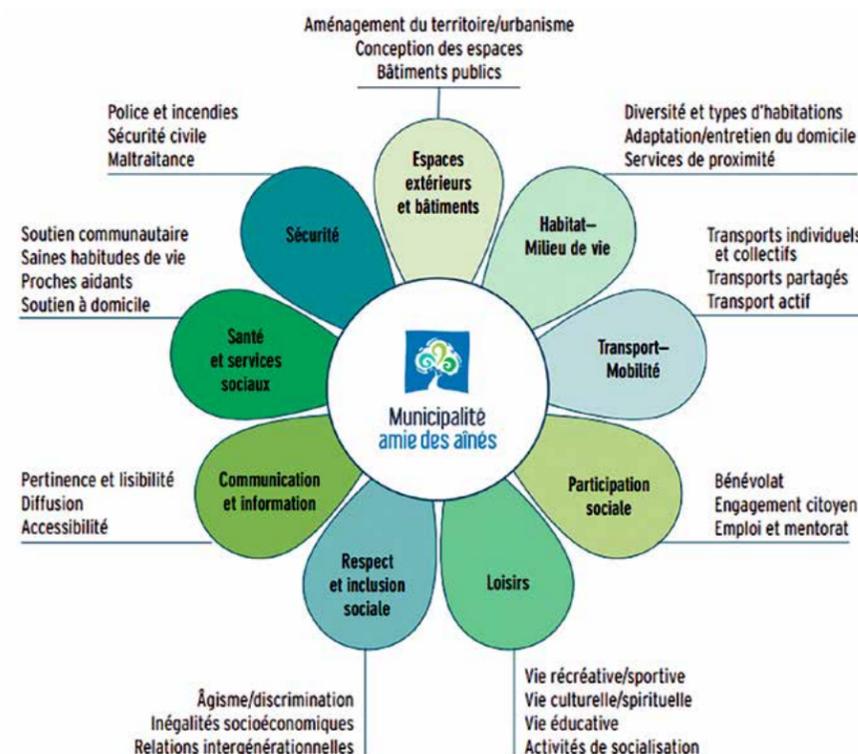
Historique

Adoptée en 2012, la première politique des aînés de Victoriaville marquait dès lors un engagement fort envers le bien-être des aînés. Le renouvellement de l'accréditation de la Ville s'inscrit dans une démarche concertée avec la MRC d'Arthabaska, renforçant ainsi une approche cohérente et inclusive à l'échelle régionale.



Orientations spécifiques

Agir dans les neuf
domaines d'application



référence <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-830-22W.pdf>

Balises

- Mettre un frein à l'âgisme
- Adapter les politiques, les services et les structures
- Agir de façon globale et intégrée
- Favoriser la participation des aînés
- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

5^e
édition

Accréditation Municipalité amie des **enfants** (MAE)



Groupe cible

Les jeunes âgés
de 0 à 17 ans



S'engager à respecter
les droits des enfants,
à considérer leurs opinions
et à mettre leurs besoins
au cœur des décisions
de la municipalité

Contexte d'application

La Ville de Victoriaville est engagée dans la démarche Municipalité amie des enfants (MAE), l'adaptation québécoise d'une initiative portée par l'UNICEF et accompagnée par l'organisme Espace MUNI. Cette accréditation provinciale, d'une durée de trois ans et renouvelable, reconnaît les municipalités qui placent les droits et le bien-être des enfants au cœur de leurs actions. Pour y adhérer, la Ville doit se doter d'un cadre ou d'orientations stratégiques en faveur des enfants et des familles, officialisés par une résolution municipale.

Exigences de l'accréditation

- Mettre en œuvre trois engagements en faveur des enfants
- Annoncer publiquement l'obtention de l'accréditation
- Souligner annuellement la Journée mondiale des droits de l'enfant (20 novembre)
- Diffuser les actions menées auprès de la population
- Produire un rapport de mi-étape

Historique

Depuis son lancement en 2009 par Espace MUNI (anciennement Carrefour action municipale et famille), le programme de reconnaissance Municipalité amie des enfants ne cesse de gagner en notoriété. Aujourd'hui, 75 municipalités, 3 arrondissements et 2 MRC sont reconnus pour leur engagement envers les enfants et font partie de la grande communauté internationale des Villes amies des enfants.

Victoriaville a obtenu sa première accréditation en 2011, affirmant ainsi son engagement à promouvoir le bien-être des jeunes citoyens. Depuis 2018, la Ville joue un rôle encore plus actif en siégeant au conseil des ambassadeurs du réseau MAE, contribuant ainsi à l'évolution et à la promotion de cette initiative à travers le Québec.

Balises

Application des cinq principes directeurs

- Sécurité
- Bien-être et saines habitudes de vie
- Soutien au jeu
- Participation des enfants
- Diversité des enfants

Utilisation de quatre stratégies organisationnelles

- Stratégie de communication et de promotion des droits de l'enfant
- Évaluation et suivi
- Transversalité et leadership
- Partenariats, collaborations et concertation



Orientations spécifiques

Engagements liés à l'une ou l'autre des cinq dimensions des municipalités favorables aux enfants.

1. Des espaces publics inclusifs
2. Des ressources et des services accessibles
3. Une mobilité durable
4. Des habitations adéquates et adaptables
5. Un engagement municipal dans l'éducation et la réussite



Unir nos forces pour le bien commun

La concertation, la collaboration et le partenariat sont la pierre d'assise du développement social à Victoriaville. C'est ce qui permet à la Ville d'être à l'affût des besoins spécifiques des groupes cibles et d'avoir une compréhension fine de leur réalité. Plus encore, le lien qui unit la municipalité à ses partenaires donne un sens aux actions développées pour la communauté. L'intelligence collective, mise à profit dans l'atteinte d'objectifs communs, est une grande source de motivation.

Les acteurs du milieu ont été contributifs tout au long du processus d'actualisation des politiques sociales. Voici des exemples de leur précieuse implication.

Comité de pilotage MADA

- Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska
- Club FADOQ Arthabaska
- FADOQ Centre-du-Québec
- Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
- Office d'habitation de Victoriaville-Warwick
- MRC d'Arthabaska
- Ville de Victoriaville
 - » Conseil municipal (2 élus municipaux)
 - » Bureau du développement durable
 - » Division du développement des communautés

Comité de travail Saines habitudes de vie

- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
- Citoyenne engagée
- Ville de Victoriaville
 - » Conseil municipal (1 élu municipal)
 - » Bureau du développement durable
 - » Division du développement des communautés

Atelier de travail

Le 5 décembre 2024, la Ville a réuni plusieurs partenaires pour identifier les enjeux sociaux prioritaires et examiner les mesures du plan d'action 2020-2022. Leurs recommandations ont contribué à l'élaboration du plan d'action 2025-2027.

Participants

2

élus municipaux

8

employés municipaux

24

partenaires

Organisations représentées

- Ville de Victoriaville
- MRC d'Arthabaska
- Autisme Centre-du-Québec
- École secondaire Le tandem
- Handicap action autonomie Bois-Francis
- Corporation de développement communautaire des Bois-Francis
- Sûreté du Québec
- CIUSSS MCQ
- Association des proches aidants Arthabaska-Érable
- Programme d'accompagnement loisir (PAL)
- Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska
- Maison des jeunes Le Trait d'Union de Victoriaville
- Comité d'accueil international des Bois-Francis
- CJE Arthabaska
- Association des personnes malentendantes des Bois-Francis
- Action Toxicomanie
- Club FADOQ Arthabaska
- Le Support
- Parrainage civique des Bois-Francis
- Association TCC MCQ

Le Bureau du développement durable, mandaté pour renouveler le cadre de référence et le plan d'action des politiques sociales, souhaite exprimer sa gratitude à tous les membres de l'équipe municipale et à toutes les personnes et organisations locales ayant contribué à cette importante démarche. Leur engagement et leur expertise ont été essentiels au succès de celle-ci.

Merci tout particulièrement au conseil municipal, au comité de direction ainsi qu'à la Division du développement des communautés pour leur soutien. Merci aux partenaires du milieu qui ont apporté un éclairage pertinent sur les enjeux sociaux. La Ville désire également souligner l'apport des membres du comité de pilotage MADA à l'actualisation de la Politique des aînés, de même que la contribution des membres du comité Hop la Ville à l'élaboration de la toute première Politique des saines habitudes de vie de la municipalité.

Grâce à ce travail collectif, la Ville a désormais entre les mains un cadre de référence lui permettant de déployer des solutions adaptées aux besoins de la population.



Recherche, rédaction et soutien technique

Jessica Dessureault
Conseillère stratégique
Bureau du développement durable

Nathalie Roussel
Conseillère stratégique
Bureau du développement durable

Marie-France Dupuis
Conseillère au développement des communautés
Service du loisir, de la culture et du développement des communautés

Stéphanie Rivard
Conseillère au développement des communautés
Service du loisir, de la culture et du développement des communautés

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide Municipalité amie des aînés du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En partenariat avec :





Victoriaville

**FIÈREMENT
DURABLE**

